



# Le Bulletin Syndical

## SNUipp-FSU 15

# P

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Trimestriel supplément 1 au numéro 53

Prix : 0,5 € Abonnement : 4 €

DÉPOSÉ LE 09-01-2007

### SOMMAIRE :

Page 1 : éditio

Page 2 : Pas de 0 de conduite  
pour les enfants de 3 ans.  
Lecture : information et  
désinformation.

Page 3 : Direction d'école.

Page 4 : RESF, le chaud et le  
froid.

Carte scolaire.

Page 5 et 6 : Dossier spécial ma-  
ternelle.

En encart, le 4 pages « 20 janvier  
à Paris »

## Notre 1er Voeu pour 2007 : ETRE NOMBREUX A PARIS LE 20 JANVIER

### "Le Bulletin Syndical"

SNUipp-FSU 15

Syndicat National Unitaire des Instituteurs,  
Professeurs des écoles et PEGC  
Section du Cantal

Siège social : Bâtiment de l'Horloge  
7 Place de la Paix 15 000 Aurillac

Tél : 04 71 64 03 35

e.mail : [snu15@snuipp.fr](mailto:snu15@snuipp.fr)

Site : <http://15.snuipp.fr/>

Directeur de publication : Michel MARCHE

ISSN : 1243-7913

CPPAP : 0508 S 07946

Imprimé par nos soins

Nous voici de plein pied dans cette année 2007, il reste à voir ce qu'elle pourra nous apporter. Souhaitons nous tous une bonne santé, il est certain qu'elle sera indispensable pour affronter les difficultés quotidiennes. Et plutôt que de prendre de bonnes résolutions sans lendemain, c'est surtout l'esprit résolu que nous allons la commencer.

**Le Samedi 20 janvier nous manifesterons à Paris. Écoles, collèges et lycées seront dans la rue pour affirmer une fois de plus notre ras le bol de voir se détériorer le système éducatif. (Voir notre 4 pages en encart)**

La perspective d'élections en avril n'entamera pas notre détermination. Quel qu'en soit le déroulement et l'issue, nous continuerons à réclamer pour nos écoles les moyens qui lui font défaut.

Au-delà, c'est aussi un autre esprit qui doit prévaloir. On voit se multiplier les attaques contre les enseignants. Quand ce ne sont pas leurs statuts qui sont remis en question, ce sont leurs pratiques pédagogiques. Tout cela pour voiler des réalités peu avantageuses pour nos dirigeants : si l'école souffre, ce n'est certes pas la faute des enseignants, qui la maintiennent à flot comme ils le peuvent, mais bien plutôt celle de ceux qui en ont organisé le sabotage depuis plusieurs années.

Les accès d'autoritarisme de l'administration ne résoudront pas les terribles difficultés auxquelles nous avons à faire face. L'école doit pouvoir rester un repère pour nos élèves comme pour leur famille. Il faut absolument lui en donner les moyens. C'est ce que nous irons redire, tous ensemble, ce 20 janvier à Paris.

**Une bonne année est une année bien remplie : tous ensemble, faisons-nous entendre, dès ce mois de janvier.**

**Et tout de même,  
Bonne année à tous,  
au nom de toute l'équipe du SNUipp!**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 15. Conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant. en vous adressant au SNUipp 15, Bât. De l'horloge, Place de la Paix, 15 000 Aurillac, Tel 04 71 64 03 35



## "Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans" : Le débat scientifique et de société a porté ses fruits

L'Inserm vient d'annoncer une refonte de ses méthodes d'expertises dans le domaine de la santé psychique. Le débat scientifique et de société impulsé par "Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans" a donc porté ses fruits.

Face à l'ampleur du mouvement, le ministre de la santé avait chargé l'INSERM d'organiser un colloque. Celui-ci, intitulé « Trouble des conduites : de la clinique à la recherche », s'est tenu le 14 novembre dernier à Paris.

L'Inserm y a fait son "mea culpa".

Dans sa conclusion, le porte parole de l'Inserm a annoncé que les méthodes de travail des expertises Inserm dans le domaine psychique seront revues. Il y aura, notamment, prise en compte de la diversité des approches épistémologiques et pratiques, comme de l'expérience des acteurs de terrain et de

l'apport des sciences humaines et sociales concernées par les problématiques considérées. "La multidisciplinarité est une condition d'une démarche éthique et scientifique", a considéré Jean-Claude Ameisen, président du comité d'éthique de l'Inserm. Jean Marie Danion, professeur de psychiatrie à Strasbourg, directeur de l'unité Inserm 666 et porte parole de l'Institut précise : "Désormais lorsqu'une expertise aura de fortes implications sociétales, comme celle-là, nous demanderons aux professionnels de terrain de nous faire des propositions sur les noms d'experts à consulter. Puis, à l'issue de ce travail, mais avant sa publication, nos interlocuteurs y auront à nouveau accès, afin de ne pas donner l'impression d'un texte détenteur d'une réalité intangible. Il nous faut également rejeter toute approche sécuritaire, en étant d'une vigilance sans faille vis-à-vis des risques de récupération politique".

**Il aura fallu un an de travail et d'action du collectif "Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans" pour aboutir à cette prise de conscience. Le SNUipp y a pris toute sa place.**

## LECTURE : information et désinformation (suite..)

L'université Inter-Age de Haute Auvergne organisait mercredi 13 décembre à 15h30 au Centre des Congrès une conférence avec le Pr Lucien Israël, spécialiste du cerveau et auteur entre autre de « cerveau droit, cerveau gauche ».

Nous vous avons alertés dans notre bulletin de novembre sur le fait que ce professeur serait un fervent adversaire des méthodes globales et pas vraiment un supporter de Rolland Goigoux et des « pédagogistes » et nous vous avons invité à aller apporter la contradiction lors de cette conférence.

Visiblement, vous avez été nombreux à le faire, puisque la conférence a été assez houleuse comme en témoigne la

Montagne du lundi 18/12/2006.

Ledit professeur prône une méthode syllabique « qui a permis d'enseigner la lecture pendant des siècles » et s'affirme contre la « méthode globale ou semi-globale » (admirez l'amalgame) accusée « d'empêcher la formation de l'intelligence », qui plus est lorsqu'elle est aux mains des formateurs « pédagogistes » soupçonnés par ledit professeur « de fabriquer des personnes manipulables, au service d'institutions contestataires ».

Bref, le discours bien connu des vieux réactionnaires qui nous expliquent qu'avant la chienlit soixante-huitarde et la prise de pouvoir des « pédagogistes », l'école fonctionnait mieux !

Le professeur a été interpellé et contredit par des enseignants, conseillers pédagogiques et IEN retraités, présents à la

conférence, à tel point qu'il a même menacé de quitter la salle (la contradiction lui ferait-elle peur ?)

Son discours démagogique et scientifiquement faux, trouve malgré tout des échos dans une population désorientée par les campagnes médiatiques de SOS Education ou du Ministre lui-même, puisque le professeur a été applaudi par une partie de la salle et la séance de dédicace a bien marché.

Nous regrettons que l'Université Inter-Age contribue à la campagne de désinformation et d'attaque en règle de l'école publique et de ses enseignants, et qu'elle n'ait pas choisi d'inviter un vrai spécialiste de la lecture, reconnu comme tel, pour parler de ce problème important, mais ce sera peut-être pour une prochaine fois...

## LA FAL RECRUTE son DIRECTEUR.

La FAL du Cantal regroupe 7 000 adhérents, 160 associations affiliées, et 18 salariés permanents.

Elle recrute son directeur (DESS DEFA ou diplôme équivalent)

**Date limite des candidatures : jeudi 25 janvier**

Pour tout renseignement, contacter Thierry BENAZETH :  
04 71 48 95 37 ou 06 81 51 06 56.



## DIRECTION D'ECOLE : inquiétude sur les débats en cours.

Le ministère pilote actuellement des groupes de travail sur la direction d'école.

Les 29 et 30 novembre derniers, le SNUipp-FSU et le SGEN-CFDT ont refusé de siéger ainsi que SNUDI-FO et le SDEN-CGT. Le SNUipp-FSU et le SGEN-CFDT maintiennent leur position de ne pas participer aux prochains groupes de travail tant que les menaces de sanction financière dans le cadre de la grève administrative ne sont pas levées.

### La duperie du statut

Alors que le ministre prétend ouverte la table des négociations, les projets qu'il propose sont loin de pouvoir répondre aux besoins des écoles. Le but des discussions en cours est visiblement d'imposer au moins pour les plus grosses écoles un statut d'EPEP

(Etablissement Public d'Enseignement Primaire) dirigé par un directeur qui aurait un statut particulier et sans doute un pouvoir hiérarchique renforcé.

Si l'on comprend que beaucoup de directeurs actuellement en poste se disent qu'un statut serait peut-être à même de résoudre une partie au moins de leurs problèmes il faut cependant les détromper.

Tout d'abord rappelons que les chefs d'établissement étaient tout récemment en grève. Un mouvement très majoritairement suivi. Or, on trouve sur leur plateforme de revendication les mêmes soucis que ceux des directeurs d'école : le manque de moyens, les charges de travail, les craintes liées à la judiciarisation du moindre incident, le « harcèlement textuel » avec des circulaires inapplicables et des enquêtes multiples etc.

Comme on le voit, un statut différent ne garantit en rien la résolution des difficultés actuelles.

Par ailleurs si un statut particulier devait être défini, il resterait à savoir lequel. Ce mot

recouvre des réalités très différentes dans le langage quotidien et dans le langage juridique. Pour faire court, si un véritable statut de directeur était mis en place, il s'apparenterait sans doute d'assez près à celui des chefs d'établissement du second degré et en aurait les mêmes inconvénients.

Quant à la protection juridique que ce statut est supposé garantir, il s'agit d'une illusion, les directeurs d'école n'est ni mieux ni moins bien protégé qu'un chef d'établissement, ou un Maire dans son domaine de responsabilité.

La principale motivation du gouvernement est donc bien de chercher à mettre en place dans les écoles des exécutants plus proche de leur hiérarchie que de leurs adjoints, et qui se feraient plus facilement qu'actuellement les relais des décisions de leurs supérieurs. Dans une période où l'on tente sans cesse de museler la contestation par des actes d'autoritarisme, on voit le danger d'une telle mise en place.

(Voir plus de détails sur notre site)

## Craintes justifiées sur la mise en place des EPEP

Le texte ci-dessous, daté de juin 2006, est tiré du site du SNUipp du Tarn, qui comme on peut le voir, est « en avance » sur le Cantal.

### Grandes manœuvres à l'IA pour « restructurer » l'école rurale : les EPEP.

EPEP (Etablissement Public d'Enseignement Primaire) : le projet était déjà dans la loi Fillon, il se met en place aujourd'hui dans le Tarn « à titre expérimental » en se substituant aux RPI.

Le dossier de l'administration est stupéfiant, alliant banalités, incantations, et contradictions. Il prétend faire la démonstration de l'incircouvable nécessité de la fin des RPI au profit d'un regroupement administratif : l'Etablissement Public

- **Il implique un chef d'établissement doté de pouvoir de gestion et de notation.**
- **Tous les conseils d'écoles disparaissent** au profit d'un Conseil d'Administration. Le projet d'école sera remplacé par le projet d'établissement.

L'autonomie des écoles disparaît au profit du réseau soumis à l'autorité d'un chef d'établissement.

• **Le maire doit renoncer à sa compétence scolaire en direction de la communauté de commune :** page 20 : *La seule condition exigée, liée à la répartition des compétences : que les maires acceptent de déléguer, de transférer leur compétence scolaire au niveau intercommunal ; encouragé par la diffusion de « bonnes pratiques », par des incitations budgétaires (DGE, DDR) et par une carte scolaire partagée.*

Le but devient clair :

- ▶ pouvoir globaliser les effectifs des petites écoles rurales
- ▶ attribuer les moyens à l'établissement
- ▶ l'établissement répartira les moyens et fermera des postes et des écoles
- ▶ le Maire ne pourra plus s'opposer à une fermeture de service public puisqu'il a délégué sa compétence à l'intercommunalité.

## Conseil Supérieur de l'Education 14 décembre 2006

Déclaration du SE-UNSA, du SGEN-CFDT et du SNUipp-FSU à laquelle s'associent le SI.EN-UNSA, la LIGUE de l'ENSEIGNEMENT et le SNUDI-FO.

Nous dénonçons les tentatives de remise en cause du droit syndical qui se multiplient dans l'Education Nationale. Ainsi, en contradiction avec les textes de la Fonction publique, des collègues, de plus en plus nombreux, se voient interdire de participation à des réunions d'information syndicale sur temps de travail, voire à des stages syndicaux ou à des réunions statutaires.

Dans ce contexte, l'annonce de sanctions avec retrait sur salaire pour l'action revendicative de certains directeurs d'école constitue une provocation supplémentaire.

Ces pratiques entretiennent un climat de tension et de défiance préjudiciable à la sérénité dont l'Ecole a besoin. Nous demandons au Ministre que cessent ces menaces sur nos collègues afin de créer les conditions d'un dialogue social apaisé.

## RESF : le chaud et le froid !

### Dans le Cantal

Une bonne nouvelle tombée le 21 décembre : la famille Tserendorj (famille mongole dont le fils est scolarisé au collège Jules Ferry) va (enfin !) être régularisée.

Concernant la famille anglaise de Marmiers, la Préfecture après avoir annoncé la régularisation, fait traîner le dossier pour un souci de validité de tampon sur les actes de naissance des enfants.

En attendant la famille vit toujours dans la précarité, les droits aux aides étant conditionnés par la délivrance de papiers...

La famille tchéchène est toujours prise en charge par une municipalité rurale du Cantal.

Les enfants sont scolarisés. La préfecture n'a toujours pas répondu à notre demande de dépôt de demande d'asile.

Afzal a reçu son arrêté de reconduite à la frontière et n'est plus en situation régulière.

### Ailleurs, en France

Le 6 décembre Jusuj et Shpresa Raba et leurs trois enfants, Qerim, 7 ans, Dashnor, 4 ans et Dashroje, 3 ans ont été expulsés. La reconduite de cette famille, en France depuis 2001, à laquelle l'OFPRA avait refusé le statut de réfugié malgré les violences et les menaces subies au Kosovo, a donné lieu à un déploiement de moyens extraordinaire et à des actes de brutalité inacceptables.

Des passagers ont été molestés et placés en garde à vue

parce qu'ils protestaient lors d'un transfert de la famille de Lyon à Paris. A Roissy, la mère, qui se débattait avec l'énergie du désespoir a été traînée vers un avion et blessée sous les yeux des ses enfants et de son mari, bâillonné et saucissonné de la tête aux pieds. L'expulsion ayant échoué, la famille a été ramenée à Lyon.

Il a ensuite fallu un transport clandestin de Lyon à Toulouse, un avion spécial affrété par l'Etat et une escorte de 15 personnes dont 10 policiers pour conduire la famille d'abord à Tirana (Albanie) puis, 24 heures plus tard au Kosovo, à Orahovac où leur vie et celle de leurs enfants sont menacées.

Un comité pour la protection et le retour de la famille Raba a vu le jour.

Les signataires :

-protestent contre les missions qui sont confiées aux forces de police, les pratiques utilisées (mensonges dits à la famille pour les emmener à Paris le 2 décembre -pas de juge à Lyon- et non respect de la décision de justice du 5 décembre -par ailleurs contestable-), le gaspillage des moyens mis au service d'une politique inhumaine et les traumatismes infligés non seulement aux victimes, mais à ceux qui les entourent et à l'ensemble du corps social.

-s'étonnent que ce couple n'ait pas été régularisé, d'abord à l'occasion de sa demande d'asile (alors même que plusieurs membres de la famille, dont le frère de Jusup arrivé en même temps et dans les mêmes conditions, ont obtenu le statut de réfugié), ensuite dans le cadre de la circulaire du 13 juin 2006 (dont ils remplissaient les critères).

-demandent que la famille Raba rentre dans sa ville de Gray (Haute-Saône) où ses amis l'attendent, où

leurs enseignants espèrent leurs élèves disparus, les enfants pleurent leurs copains.

-se déclarent, en attendant ce retour, particulièrement attentifs à ce que la sécurité de Jusuf et Shpresa Raba et des enfants soit assurée au Kosovo. Ils tiennent le ministre de l'Intérieur et ses collaborateurs pour responsables de ce qui pourrait arriver aux parents ou aux enfants.

Toutes les infos sur :

[http://www.educationsansfrontieres.org/article.php3?id\\_article=3352](http://www.educationsansfrontieres.org/article.php3?id_article=3352)

### Deux militants de RESF en garde à vue

Le 19 décembre 2006, deux militants du RESF dont notre camarade Florimont Guimard, membre du syndicat SNUipp, professeur des écoles à Marseille, ont été convoqués au commissariat du 2<sup>ème</sup> arrondissement suite à la mobilisation qui se développe contre l'expulsion de parents sans papier d'enfants scolarisés.

Il leur a été reprochés leur participation à une manifestation le 11 novembre contre l'expulsion de M. Douidi père d'élève de deux enfants scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré. Ils sont actuellement placés en garde à vue à l'évêché de Marseille.

La FSU demande la libération immédiate de ces deux militants l'arrêt de la procédure judiciaire à leur rencontre et le traitement du dossier sur le fond.

## CARTE SCOLAIRE :

L'Auvergne se verra cette année retirer 9 postes malgré la hausse d'effectif globale.

Au moment où nous rédigeons ce bulletin, la dotation par département n'est pas encore connue. Dans le Cantal, on peut parler de stabilité avec +6 élèves prévus à la rentrée 2007 (-34 en maternelle et +40 en primaire). Attention, ces chiffres prévisionnels sont ceux du rectorat, il s'avèrent le plus souvent assez en dessous de la réalité.

Un premier groupe de travail aura lieu le lundi 15 janvier, suivi d'un CTPD le vendredi 19 janvier.

**Ne tardez pas à nous faire parvenir toutes informations utiles pour votre école. Nos délégués ne peuvent défendre vos classes que s'ils ont en main un maximum d'informations.**

N'hésitez pas à nous contacter si la situation le justifie, ou si des éléments nouveaux sont à prendre en compte.

### Rappel :

les délégués syndicaux sont élus par l'ensemble de la profession, vous pouvez donc nous contacter que vous soyez syndiqués ou non.

Sachez aussi en revanche que nous ne recevons aucune subvention et que l'ensemble de nos activités est financé exclusivement par les cotisations des adhérents.

Votre adhésion n'est donc pas obligatoire, mais elle est toujours, évidemment, la bienvenue.



